

SCRUTIN DU 26 JUIN 2026

OBJET : ELECTION DES REPRESENTANTS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIES - 2026

Le vendredi 26 juin 2026, à 14h00 s'est réunie la commission de recensement et de dépouillement des votes, instituée par l'arrêté du 13 mai 2026 de la Présidente du Centre de Gestion de la Haute-Vienne, dans les conditions prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985.

Etaient présents :

Mme Sylvie ACHARD ; M. Jean-Claude THOMAS ; M. Laurent BILA ; Mme Sylvie ROUX ; M. Philippe BARRY ; M. Joël FORESTIER ; Mme Stéphanie FOURGEAUD ; M. Mickaël BOUET

Secrétaire : Caroline FRITZ, Directrice du CDG87

Représentant de liste :

Liste présentée par l'Association des maires et élus de la Haute-Vienne : M. Philippe BARRY

A 14h05, la Présidente a déclaré le scrutin ouvert.

La commission a procédé au recensement des votes par correspondance dans les conditions prévues à l'article 12 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985. La liste électorale a été émargée au fur et à mesure de l'ouverture de chaque enveloppe extérieure et l'enveloppe intérieure a été déposée dans l'urne prévue à cet effet, sans être ouverte.

Ont été mises à part, sans avoir donné lieu à émargement, les enveloppes extérieures suivantes :

	Nombre d'enveloppes
- non acheminées par la poste	0
- parvenues au bureau central de vote après l'heure fixée pour la clôture du scrutin	0
- ne comportant pas la signature de l'électeur et son nom écrit lisiblement	0
- parvenue en plusieurs exemplaires sous la signature d'un même électeur ...	0
- autres cas de nullité (pas d'enveloppe de vote)	1

A 14h30, la Présidente a publiquement déclaré le scrutin clos.

Le bureau de vote a immédiatement procédé au recensement des votes et a constaté :

- nombre d'électeurs inscrits dans le département : 62
- nombre d'enveloppes reçues au Centre de Gestion.. :39
- nombre d'enveloppes dans l'urne :
 - 1 voix148
 - 10 voix61
 - 100 voix

Puis, elle a procédé au dépouillement des votes.

Ont été dénombrés :

- Total des voix attribuées aux électeurs : 673
- Nombre de Bulletins nuls :
- Nombre de Bulletins blancs : 8 x 10 voix + 5 x 1 voix = 85

▪ **Nombre de suffrages valablement exprimés : ...588.....**

Envoyé en préfecture le 26/06/2026

Reçu en préfecture le 26/06/2026

Publié le

ID : 087-288708522-20260626-PV_062026_02-AR

Total des suffrages obtenus par la liste de candidats présentée par l'Association départementale de la Haute-Vienne pour le scrutin des représentants des établissements publics affiliés au CDG87 :

...588... voix

Sont déclarés élus sur les sièges ainsi obtenus, :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Christophe BREUIL Délégué de la C.C Pays de ST Yrieix	M. Alain AUZEMERY Président de la C.C. Elan Limousin Avenir Nature
M. Hervé BEAUDET Président du CCAS Saint Junien	M. Gérard RUMEAU Président du CCAS Châteauponsac
M. Maurice LEBOUTET Président du SMAEP Vienne Briance Gorre	M. Edmond LAGORCE Président du SITCOM SUD Haute-Vienne

Observations et réclamations :

.....
.....
.....

Le présent procès-verbal, dressé et clos le 26 juin 2026, est signé, après lecture, par les membres du bureau de vote.

Les représentants de la commission
départementale de recensement et de
dépouillement des votes,

Jean-Claude THOMAS,
Maire de Le Buis

Laurent BILA
Maire de Nieul

Sylvie ROUX
Maire de Glanges

Philippe BARRY,
Président de la CC Val de Vienne

Joël FORESTIER
Président de la CC Briance Combade

La Présidente,

Sylvie ACHARD

Le(la) Secrétaire,

Nom, prénom, qualité

La Directrice

Caroline FRITZ

Mickaël BOUET

SGM Bonnac la Côte

Stéphanie FOURGEAUD

DGS de la CC POL